



Assemblée générale

Distr. générale
8 novembre 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session
Point 97 de l'ordre du jour

Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement

Rapport de la Première Commission

Rapporteur : M. Darren **Hansen** (Australie)

I. Introduction

1. La question intitulée « Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement » a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale conformément à la résolution 70/514 du 7 décembre 2015.
2. À sa 2^e séance plénière, le 16 septembre 2016, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire cette question à son ordre du jour et de la renvoyer à la Première Commission.
3. À sa 1^{re} séance, le 30 septembre 2016, la Première Commission a décidé de tenir un débat général sur toutes les questions touchant le désarmement et la sécurité internationale qui lui avaient été renvoyées, à savoir les points 89 à 105. Ce débat a eu lieu de la 2^e à la 9^e séance, du 3 au 7 et du 10 au 12 octobre. La Commission a eu un échange de vues avec le Haut Représentant adjoint pour les affaires de désarmement à sa 8^e séance, le 11 octobre, sur la suite donnée aux résolutions et aux décisions adoptées à des sessions précédentes et aux rapports qui ont été présentés, puis, à sa 10^e séance, le 13 octobre, un échange de vues avec le Haut Représentant et d'autres hauts fonctionnaires chargés des questions relatives à la maîtrise des armements et au désarmement. Elle a également consacré 13 séances (de la 10^e à la 22^e), les 13 et 14, du 17 au 21 et du 24 au 27 octobre, à des débats thématiques et à des tables rondes avec des experts indépendants. Lors de ces séances et pendant la phase de prise de décisions, des projets de résolution ont été présentés et examinés.



La Commission s'est prononcée sur tous les projets de résolution et de décision de sa 22^e à sa 26^e séance, les 27 et 28 octobre et du 31 octobre au 2 novembre¹.

4. Pour l'examen de ce point, la Commission n'était saisie d'aucun document.

II. Examen du projet de décision A/C.1/71/L.54

5. À la 19^e séance, le 24 octobre, le représentant de l'Inde a présenté un projet de décision intitulé « Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement ».

6. À sa 25^e séance, le 1^{er} novembre, la Commission a adopté le projet de décision A/C.1/71/L.54 sans le mettre aux voix (voir par. 7).

¹ Les débats que la Commission a consacrés à la question sont consignés dans les documents suivants : A/C.1/71/PV.2, A/C.1/71/PV.3, A/C.1/71/PV.4, A/C.1/71/PV.5, A/C.1/71/PV.6, A/C.1/71/PV.7, A/C.1/71/PV.8, A/C.1/71/PV.9, A/C.1/71/PV.10, A/C.1/71/PV.11, A/C.1/71/PV.12, A/C.1/71/PV.13, A/C.1/71/PV.14, A/C.1/71/PV.15, A/C.1/71/PV.16, A/C.1/71/PV.17, A/C.1/71/PV.18, A/C.1/71/PV.19, A/C.1/71/PV.20, A/C.1/71/PV.21, A/C.1/71/PV.22, A/C.1/71/PV.23, A/C.1/71/PV.24, A/C.1/71/PV.25 et A/C.1/71/PV.26.

III. Recommandation de la Première Commission

7. La Première Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement

L'Assemblée générale décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-douzième session la question intitulée « Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement ».
